

COMMUNIQUÉ

ADOPTION DU BUDGET 2026-2027 EN CONSEIL DES MINISTRES

I. GÉNÉRALITÉS

Le Gouvernement a adopté, ce mercredi 30 septembre 2026, le budget 2026-2027. Ce budget intervient dans un contexte national exigeant. Il doit répondre simultanément à la nécessité de rétablir progressivement la sécurité publique, d'accélérer le processus électoral, de fournir les services essentiels à la population, de préserver les équilibres macroéconomiques et de soutenir une reprise économique encore fragile.

II. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES DU BUDGET 2025-2026

D'une enveloppe globale de **401 milliards 200 millions de gourdes**, le budget 2026-2027 met l'accent sur trois priorités gouvernementales : la sécurité publique et la défense nationale, l'organisation des élections et la restauration institutionnelle, puis le redressement économique associé à la protection sociale et à la relance territoriale.

La sécurité publique et la défense nationale demeurent la priorité centrale du budget 2026-2027. Le Gouvernement entend renforcer les capacités opérationnelles de la Police Nationale d'Haïti (PNH) et des Forces Armées d'Haïti (FAd' H), sécuriser les grands axes routiers, intensifier la lutte contre les groupes armés criminels et créer les conditions minimales de reprise de l'activité économique. Le Ministère de la Justice et le Ministère de la Défense bénéficient d'une enveloppe de 73 milliards de gourdes, soit 18% du total du budget. Cette enveloppe couvre la masse salariale et les charges associées aux effectifs de la PNH et des FAd'H, ainsi que les biens et services opérationnels indispensables au fonctionnement des forces de l'ordre, notamment l'alimentation, le carburant, les équipements, la maintenance, la logistique, la communication et le soutien aux opérations.

Ces crédits devront permettre de poursuivre le programme P-4000, visant le recrutement et la formation intensive de **4 000 nouveaux policiers**, d'honorer les tranches contractuelles relatives à l'acquisition de matériels au profit de la PNH, d'accompagner la montée en charge progressive des FAd' H dans la perspective de l'objectif gouvernemental de **15 000 soldats sur trois ans**, et de

financer la construction d'un centre carcéral, indispensable au renforcement de la chaîne pénale et à la lutte contre l'impunité

La deuxième priorité concerne la poursuite du processus électoral et le retour progressif à un fonctionnement régulier des institutions démocratiques. Le budget intègre les besoins nécessaires à la conduite du processus électoral, à la sécurisation des opérations, à la logistique, à la communication institutionnelle et à l'appui aux structures impliquées dans l'organisation des élections. À cet effet, une enveloppe de 8,6 milliards de gourdes sont allouées au titre des dépenses exceptionnelles liées aux activités électorales et au Support aux partis politiques, contre 5,9 milliards de gourdes dans le budget rectificatif 2025-2026, soit une augmentation de 2,7 milliards de gourdes.

Le budget prévoit également des crédits budgétaires additionnels pour assurer le fonctionnement régulier des institutions de l'État, notamment le Parlement, comprenant la Chambre des députés et le Sénat, ainsi que la Présidence, en raison du renouvellement du personnel politique à la suite des élections. Cette programmation vise à éviter que le rétablissement des institutions démocratiques ne se traduise par des charges imprévues non couvertes par le budget.

La troisième priorité consiste à soutenir une relance économique graduelle, centrée sur les projets capables de produire des résultats à effets multiplicateurs.

Le projet de budget 2026-2027 est construit autour d'un équilibre délicat entre l'effort de mobilisation des recettes, les impératifs de sécurité et d'élections, la protection sociale, les besoins d'investissement et la discipline macroéconomique.

Tableau d'équilibre du Budget Général
Exercice 2026-2027

VOIES ET MOYENS	401,200,000,001	DEPENSES TOTALES	401,200,000,001
Ressources Domestiques	262,900,000,000	Dépenses courantes	232,623,773,895
Recettes Internes	187,493,113,461	Salaires et traitements	121,609,358,205
Recettes douanières	72,506,886,538	Biens et services (y/c autres dépenses publiques)	77,845,969,882
Autres ressources domestiques	2,900,000,000	Transferts et subventions	26,556,666,181
		Intérêts	6,611,779,627
Solde Budgétaire de base			30,276,226,104
Dons	89,771,167,276		

Appui budgétaire global	2,720,719,276	Dépenses de Capital	168,576,226,106
Aide projets	87,050,448,000	Immobilisations	5,086,066,471
		Programmes et Projets	147,000,000,000
Financement	48,528,832,725	Trésor Public	50,800,000,000
Tirages sur emprunt	4,699,552,000	Annulation dette FMI	1,026,000,000
Bons du Trésor	35,179,280,725	Autres Financements	3,424,000,000
Autres financements internes des projets	4,450,000,000	Dons et emprunts	91,750,000,000
Emprunt BRH	4,200,000,000		
Emprunt Bancaire	0	Amortissement de la Dette	16,490,159,635

La Loi de Finances 2026-2027 traduit la volonté du Gouvernement de répondre aux urgences nationales tout en préservant les acquis associés aux conditions d'une stabilisation durable. Son contenu repose sur des arbitrages rigoureux, dans un contexte de ressources limitées, et cherche à concilier les besoins immédiats de la population avec les exigences de discipline budgétaire, de transparence et de responsabilité. Elle constitue également un instrument de continuité des actions de l'État, dans le sens du renforcement des institutions et de préparation d'un retour progressif à un environnement économique attractif pour tendre à moyen et long terme vers une croissance économique soutenue.